



Louis Pourtois : un jociste bientôt béatifié

Le 13 décembre 2025, à la Cathédrale Notre-Dame de Paris, aura lieu la béatification de cinquante martyrs morts en 1944 et 1945, en Allemagne, dans des camps de concentration. Parmi eux, un jociste de Besançon : Louis Pourtois.

Louis Pourtois est né le 24 mai 1919, à Besançon. Il suit l'école de l'Arsenal à Besançon. Il gagne sa vie très tôt : en 1932 il est employé comme garçon de courses, en 1933 comme employé de banque à l'agence bisontine du Crédit Industriel d'Alsace-Lorraine. Il est très engagé au niveau catholique. Dès 8 ans, il sert la messe et en 1936, il participe à la fondation du mouvement pour les jeunes de « Cœurs Vaillants » ; en 1940, il est responsable du groupe naissant « JOC, banques et bureaux à Besançon ».

La guerre éclate la veille du départ pour Rome où doit se vivre le deuxième rassemblement international de la J.O.C. qui se trouve donc annulé.

Commence alors pour la JOC une période difficile. Un comité fédéral extraordinaire se réunit. Que faut-il faire ? Être là où sont les jeunes travailleurs, disent-ils. Et on verra des jocistes, partout. Certains se réfugient en zone libre, d'autres au maquis, d'autres au STO (Service de Travail Obligatoire).

L'Allemagne réclame à la France le concours de ses ouvriers « pour le triomphe de l'Europe Nouvelle ». Elle avait d'abord fait appel aux volontaires, et la propagande avait coloré les murs des villes, rempli les colonnes des journaux, ou encore occupé l'écran des cinémas et sonné la fanfare dans les postes de radio.

Les promesses de Goebbels n'eurent pas beaucoup d'échos !

Et l'on pouvait entendre : « En Allemagne, vous pourrez visiter de magnifiques contrées, vous toucherez une nourriture saine, abondante ; vous approcherez des ouvriers sympathiques ».

Le journal « Jeunesse Ouvrière » de décembre 1940 dit aux jocistes : « Tu serviras la France dans la mesure où tu resteras intensément ouvrier, profondément dans une classe unie ».

« Juste avant l'occupation, écrit un jociste, nos sections ont été démantelées, puis, quand nous sommes arrivés à nous réorganiser, ce fut l'occupati-

tion. Là, nous étions bridés : couvre-feu le soir, parfois interdiction de réunions par les Allemands... »

« Je me souviens que nous avons préparé une pièce de théâtre que nous n'avons jamais pu présenter » (une ancienne jociste de Vesoul).

Des garçons fuient la zone occupée, certains se trouvent requis, d'autres prennent le maquis ou sont envoyés au STO. D'après les jocistes de l'époque, on en connaît quinze qui sont partis au STO. L'un d'entre eux, Louis Pourtois, part au STO le 7 décembre 1942, il est affecté à Eisenach.

À son arrivée à Eisenach, il devient responsable de l'action catholique à partir de Noël 1942-février 1943. Dans ce cadre, il lance des activités théâtrales, des loisirs, des cercles d'études, qui détournent les jeunes de la propagande nazie visant à les réduire à des bêtes de travail. Lui-même est affecté à l'essai des moteurs d'avions Junkers 52 et travaille 72 h par semaine (lettre du 21 mars 1944). Le 27-28 novembre 1943, il participe à une rencontre clandestine régionale à Erfurt, où il représente l'action catholique d'Eisenach avec le père Maurice Dubois-Matra, qui a accepté de quitter son statut de prêtre prisonnier pour devenir Travailleur civil et les assister pour les sacrements. Le clergé allemand est interdit d'assister les Français sous peine d'aller à Dachau. La Gestapo découvre l'organisation de la JOC. On retrouve là, comme hier en France le cran et la fierté jociste, et une certaine naïveté ne leur fera point cacher qu'ils appartiennent à la JOC, au contraire !

Le 19 avril 1944, Louis Pourtois est arrêté à Eisenach. Transféré dans les locaux de la Gestapo de Gotha, il est interrogé par un spécialiste des questions religieuses. Il rejoint à la prison de Gotha onze compagnons arrêtés pour la même cause.

L'interrogatoire est le même pour tous. « En France, vous ne faisiez partie d'aucune association amie de l'Allemagne ? Vous étiez Jocistes militants ? Vous



saviez l'Action Catholique interdite ? » Et on leur a appris que la JOC était un parti, une coalition d'intérêts, un instrument de convoitises et de politique anti-nazie, une incitation au sabotage. L'avocat leur demande pourquoi ils s'opposaient à la grande œuvre du grand Reich, après avoir matraqué certains d'entre eux, pour les rendre plus loquaces.

C'est vers le 25 novembre 1944 que l'on fit signer à treize jocistes leur mandat d'internement. Parmi eux, Louis Pourtois.

Le motif de leur condamnation est le même pour tous :

« *Par son action catholique auprès de ses camarades Français, pendant son service du Travail obligatoire, a été un danger pour l'État et le peuple allemand* ».

Louis Pourtois, est dirigé vers l'horrible camp de mort de Mauthausen. En cours de route, il avale les papiers de réunion qui pourraient compromettre les autres jocistes de la région.

Il arrive à Flossenbürg et reçoit le n° 28 908, il est transféré au kommando de Gusen, du camp de concentration de Mauthausen, avec le n° 108715.

Le 20 avril 1945, il décède au camp de Mauthausen.

■ Maurice Bez